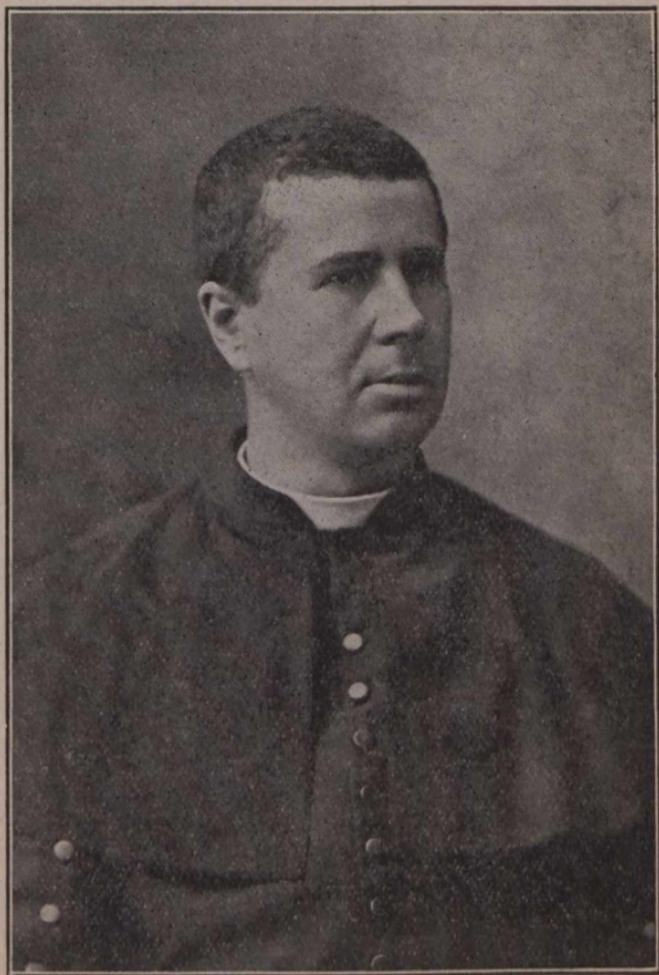


In Memoriam



LUCIEN-ALEXANDRE BEAUDOIN

CURÉ DE NOTRE-DAME DU LAC (FORD CITY, ONT.) DÉCÉDÉ A
L'HOTEL-DIEU DE MONTRÉAL, LE 19 AOÛT 1917

R. I. P.

POUR NOUS ET CHEZ NOUS !

L'Action française a trop le sens des réalités pour ne pas attacher aux problèmes économiques l'importance qui leur convient.

De ces problèmes, l'épargne et son emploi sont l'un des plus intéressants. Quelques observations et quelques chiffres, très simples, montreront par quels liens intimes ce problème se rattache au développement de notre force nationale.

Que l'épargne soit une puissance et que nous appartenions à une race d'épargnistes, ce sont des faits admis de tous. Il n'y a pas dix ans que l'ancien chancelier d'Allemagne, M. de Buelow, disait : *“La France doit ses richesses à son sol, à l'activité et à l'ingéniosité de ses habitants, mais plus encore à son admirable esprit d'économie, à cette force d'énergie qui distingue chaque Français, chaque Française. La France est devenue la banquièrre du monde. Ce que la France gagne de moins que nous par la production, elle le compense par l'épargne.”*

Il est trop vrai que si nous avons hérité de cette vertu d'économie, nous n'avons pas su garder notre héritage entier. Des circonstances multiples, le contact en particulier de races étrangères, nous ont rendu moins économes que les Français, et c'est une première tendance contre laquelle nous devrions énergiquement réagir.

Mais là n'est pas le plus grand mal.

* * *

Le plus grand mal, et le danger le plus grand, résident dans l'usage que l'on fait, et que nous laissons faire, du fruit

de notre économie — outil puissant, créateur de richesse nouvelle, que nous laissons utiliser au profit des autres, alors que logiquement il devrait nous servir.

On répète volontiers que, sans l'argent étranger, nous serions dans l'impossibilité de développer nos ressources naturelles et que nous devons une extrême reconnaissance à tous ceux qui veulent bien placer ici leurs capitaux.

Réfléchit-on que ces capitaux se composent, pour la plus grande partie, des fruits de la petite épargne? Se demande-t-on où les metteurs en œuvre des grandes industries recueillent ces capitaux, quelle portion peut venir de nos propres économies? Se demande-t-on, d'une façon générale, ce qu'il advient de ces économies?

J'aimerais, pour ma part, voir un chercheur patient suivre ces économies, faire toucher du doigt leurs transformations successives, les montrer créatrices de vie et de progrès économiques. Les Canadiens-français ne tarderaient pas à constater qu'une partie de la fortune de leurs concurrents est faite de leur propre force, stupidement négligée. Ils ne tarderaient pas à constater qu'ils n'auraient qu'à le vouloir pour donner à leur propres institutions un essor fécond, pour se fortifier dans tous les ordres de choses. Car il sera éternellement vrai que l'argent est le nerf de la guerre.

L'homme qui a dit: "*Une race, pour être forte, doit être maîtresse des institutions qui reçoivent ses épargnes,*" voyait loin. Et si, depuis cent cinquante ans, nous avons su mettre en pratique cet axiome, que de choses seraient changées!

Que d'industries auraient été créées, que d'ingénieurs, que de techniciens y auraient trouvé asile! Que d'œuvres auraient pu surgir de cette richesse accumulée et multipliée!

Quelques exemples tirés d'un domaine qui m'est plus familier, l'assurance-vie, illustreront l'importance de cette question, en feront apercevoir les conséquences lointaines.

L'assurance-vie est, dans le monde moderne, l'un des plus grands facteurs de l'accumulation des capitaux. Les ressources que perçoivent, par fractions médiocres souvent, les sociétés d'assurance, atteignent des chiffres fabuleux: \$700.000.000 en la seule année 1916, affirmait récemment un journal.

Dans notre seul pays du Canada (voir le rapport officiel analysé par la *Montreal Gazette* du 17 mai dernier), les compagnies d'assurance-vie ont perçu, en cette année 1916, la somme de \$49.000.000.

D'après la *Gazette* toujours, sur ces \$49.000.000, \$19.000.000 doivent être portés au compte des compagnies étrangères: américaines et autres, \$30.000.000 au compte des compagnies canadiennes.

Les sommes ainsi accumulées au moyen des primes servent, on le sait, non seulement à solder les indemnités courantes, mais à constituer un fonds qui permettra aux compagnies de faire face à leurs obligations futures. Cette réserve atteint aujourd'hui un montant presque incroyable. Une seule compagnie américaine a accumulé de cette façon, en 75 ans, plus de \$610.000.000, une autre, en 51 ans, \$541.000.000. Toutes deux du reste font des affaires au Canada.

On comprend bien que ces sommes fabuleuses ne restent pas inactives. Elles fournissent directement ou indirectement aux grandes affaires industrielles et commerciales leur puissance motrice.

Et c'est ici que l'on touche du doigt l'importance du choix des institutions auxquelles nous confions nos épargnes. L'une des deux compagnies américaines auxquelles

je faisais allusion tout à l'heure, a perçu au Canada, en 1915, la somme de \$7.000.000. Elle y a déboursé en tout et partout, tant pour solder les réclamations de ses clients que pour l'expédition de ses affaires, une somme de \$3.500.000 — ce qui veut dire que les autres \$3.500.000, fruit de l'épargne canadienne, sont allés fortifier l'armature économique des États-Unis, contribuer au développement de leur commerce, de leur industrie, les enrichir en un mot, doubler leur puissance d'action.

* * *

Mais serrons la question de plus près, au point de vue race.

Les Canadiens-français forment plus d'un quart de la population du Canada (2.054.806 sur un total de 7.206.643, d'après le dernier recensement décennal). Nous sommes fondés à croire qu'ils ont fourni au moins un quart des \$49.000.000 recueillis ici par les compagnies d'assurance-vie (ceci, notez-le bien, ne comprend pas les sociétés de secours mutuel), soit \$12.250.000 sur l'ensemble et \$7.500.000 sur les \$30.000.000 portés au compte des compagnies canadiennes.

La *Gazette* du 17 mai toujours estimait que, sur ces \$30.000.000, \$25.000.000 ont été perçus par la *Sun*, la *Mutual of Canada*, la *Canada Life* et la *Great West Life*. A elles seules, ces quatre compagnies avaient accumulé et placé sur obligations, débetures ou actions, la somme de \$68.000.000, en même temps qu'elles prêtaient sur garanties hypothécaires la somme de \$56.000.000.

Quelle part de ces millions a contribué au développement de notre province, forteresse de l'élément français et qui représente plus d'un quart de la population canadienne

(2.003.232, dont 1.605.339 Canadiens-français, sur un total de 7.206.643, d'après le dernier recensement) ?

Le rapport officiel ne donne pas le détail des placements hypothécaires, mais il nous fournit une étude complète et fort intéressante des placements sur actions, obligations et débetures. Il en résulte qu'alors qu'on plaçait à l'étranger et dans les autres provinces, pour le développement de l'industrie des villes ou des écoles, la somme de \$63.000.000, la province de Québec recevait, en tout et partout, pour sa part, la somme de \$5.000.000, elle qui avait dû fournir au moins \$17.000.000 d'épargne sur l'ensemble des \$68.000.000. Et encore, faudrait-il ajouter que ces \$5.000.000 ont surtout contribué à développer des institutions dites anglaises ou américaines.

Prenez un cas concret, celui d'une de ces quatre compagnies qui reçoivent les 4-5 des épargnes canadiennes dans l'assurance-vie. Dans son rapport du 31 décembre 1915, la compagnie déclarait posséder \$6.800.000 d'actions privilégiées et \$1.150.000 d'actions ordinaires de diverses sociétés. Sur ces \$6.800.000 d'actions privilégiées, \$6.280.000 appartenaient à des compagnies qui font leurs affaires en dehors du Canada: chemins de fer au Mexique, aux États-Unis, compagnies d'éclairage en Amérique du Sud et au Japon, etc. Pour le reste la compagnie possédait \$500.000 d'actions de sociétés des autres provinces et \$45.000 de compagnies de notre province. Pour les actions ordinaires, nous étions plus favorisés: \$800.000 avaient été placés dans la province de Québec — dont \$700.000 dans la seule *Montreal Light, Heat and Power Co.*

Une autre de ces compagnies, la *Great West Life*, fondée en 1892, a déjà accumulé \$18.000.000. En 1915, elle accusait, au chapitre des recettes-primés, un total de \$3.632.683. L'un de ses fonctionnaires déclarait, il y a deux

mois à peine, qu'elle fait le quart de ses affaires dans la province de Québec. Or, elle n'a pas un sou de placé sur obligations ou débentures dans cette province. Le 31 décembre 1915, elle avait en dépôt aux banques la somme de \$591.000. Pas un sou aux banques canadiennes-françaises !

Ici encore nous touchons à l'un de ces points d'où l'évidence et la gravité de notre erreur jaillissent avec éclat. Les banques sont les grands distributeurs du capital, les grands fournisseurs de l'industrie et du commerce. Les dépôts dont elles disposent constituent, naturellement, leur grand moyen d'action. Or, sur les \$7.992.000 qui, le 31 décembre 1915, figuraient dans les banques de notre pays au crédit des assurances-vie, savez-vous combien avaient été confiés aux banques canadiennes-françaises ? Exactement \$13.000, dont \$12.000 fournis par la seule compagnie canadienne-française qu'il y ait au pays.

Le sujet prête-t-il à d'assez fécondes méditations ?

* * *

Je m'arrête. Je ne veux point fatiguer les lecteurs de l'*Action française*. J'estimerai que je n'ai point perdu mon temps si j'avais simplement fixé sur ces problèmes l'attention de quelques-uns d'entre eux.

Du reste, n'en ai-je pas assez dit pour montrer de quelle façon absurde nous utilisons l'outil qui est le fruit de notre travail et de notre épargne ? Nous n'avons même pas l'excuse du cas de nécessité. Nous avons nos banques, nos sociétés de secours mutuel, nos caisses populaires, et dans le seul domaine, l'assurance-vie et l'assurance-incendie, où nous n'avons pas d'institutions suffisantes, cette lacune serait vite comblée, si l'on n'avait une telle rage d'encourager de préférence ceux qui possèdent une autre mentalité.

Car, si nous avons le même esprit de corps que les Anglais, c'est dix ou douze compagnies d'assurance-vie, et autant d'assurance-incendie, que nous posséderions.

Et ces institutions, fortes et prospères, accumuleraient nos épargnes, les emploieraient à développer nos ressources naturelles, à améliorer nos villes, à faire grandir nos industries. Par elles le progrès économique de la race serait accéléré, poussé à un point qui nous paraît aujourd'hui presque inaccessible.

N'est-il pas temps que, prenant exemple sur les peuples qui ont l'instinct de la vie, nous songions à garder *chez nous*, et *pour nous*, ce qui est à nous ?

J.-N. CABANA.

L'Action Française

*publiera en septembre des
articles de*

MM. l'abbé GROULX

et

Eugène ROUILLARD

UNE SUITE

Nous voudrions ajouter à l'article, si plein de faits et qui suscite tant de pensées, de M.-Cabana quelques brèves réflexions sur un sujet connexe.

L'administrateur-général de la *Sauvegarde* montre, par des exemples choisis dans le domaine de ses observations propres, avec quelle facilité, et quelle dangereuse efficacité ! nous laissons tourner au profit de nos concurrents une arme qui nous appartient, qui devrait servir à nous fortifier.

Nous faisons la même chose tous les jours, dans un autre domaine.

La connaissance des deux langues est un facteur économique de premier ordre, qui représente d'ailleurs une dépense de temps et d'argent considérable. Si les choses se passaient comme, normalement, elles devraient se passer; si Anglais et Français se servaient habituellement, quand ils s'adressent à leurs fournisseurs, de leur langue maternelle, nous tirerions de ce facteur le maximum de bénéfices; car, en règle générale, nous sommes les seuls bilingues. Mais, comme les choses ne se passent pas normalement, nous tournons à l'avantage propre des Anglais qui n'ont pas su, ou pas voulu, apprendre le français, notre connaissance des deux langues.

Une historiette que l'on nous racontait dernièrement illustre ce point de façon topique.

Un jeune homme se présente dans une maison anglaise. Il essaie de se faire entendre en français. Inutile. Il s'adresse alors au patron et lui dit, en anglais: Ne croyez-

vous pas qu'il vous serait utile d'avoir ici quelqu'un qui comprenne le français? — Pourquoi? — Mais vos clients français, vous en avez — je connais personnellement l'un d'entre eux, M. X. — devraient être heureux de vous parler français. — M. X.?... Il fait toujours ses commandes en anglais... Et le jeune homme dut quitter la maison, désarçonné.

— Ainsi, nous disait M. X., de qui nous tenons ce fait, j'ai, par mon usage intempestif de l'anglais, fait refuser de l'emploi à un Canadien-français qui l'aurait probablement eu autrement. Le mauvais usage que j'ai fait de ma connaissance des deux langues a empêché ce compatriote de tirer de son instruction supérieure le bénéfice qu'il avait le droit d'en attendre. Ma supériorité personnelle, mal utilisée, permettait à mon correspondant de n'employer que des unilingues, d'écarter dédaigneusement les services des Canadiens-français... On ne m'y reprendra plus!

Mais combien de jeunes Canadiens-français pourraient, avec quelques variantes, refaire l'histoire de ce jeune employé? Combien de situations, qui devraient normalement leur revenir, sont attribuées à des unilingues parce que nous nous sommes, à temps et à contre-temps, servis de l'anglais, dispensant ainsi nos compatriotes de langue anglaise d'utiliser les services d'employés bilingues? — Notez bien que nous ne prêchons là aucun exclusivisme: nous avons vingt fois répété que le client a le droit d'être servi dans sa langue; nous voudrions simplement que le Canadien-français usât de ce droit comme l'Anglais, qui fait cela si naturellement que personne n'a besoin de le lui rappeler, et que personne ne songe à le lui reprocher.

Si nous suivions sur ce point l'exemple des Anglais — il convient souvent de les imiter — le nombre des fonctionnaires publics et des employés de race française aug-

menterait rapidement, et nous n'entendrions plus ceux qui occupent actuellement ces fonctions nous raconter d'extraordinaires histoires: celle, par exemple, de l'avocat *canadien-français* de Montréal qui écrivait en *anglais* au ministre *canadien-français* des Postes.

Prenons donc, une fois pour toutes, cette résolution, d'élémentaire bon sens, de ne point tourner contre nous nos propres armes.

OMER HÉROUX.

NOTRE ALMANACH

Notre Almanach se prépare tranquillement et les commandes commencent à arriver. Nous en avons même deux de mille exemplaires chacune.

L'Almanach, cette année, sera d'un caractère plus populaire que les années précédentes. Il contiendra des informations, des recettes, des conseils pratiques que l'on n'avait pu insérer dans les éditions précédentes. On s'efforcera en même temps de lui conserver les meilleures de ses caractéristiques anciennes.

Nous prions nos amis de songer tout de suite à la propagande. Les conditions de vente la rendent facile: 15 sous l'exemplaire, \$10 le cent, \$75 le mille. Beaucoup de patriotes dévoués, prêtres et laïques, peuvent placer autour d'eux une centaine d'exemplaires, d'autres peuvent faire bien davantage. A preuve les deux qui ont déjà commandé un millier d'exemplaires chacun. Qui sera le premier à marcher sur leur traces?

Quelques marchands ont déjà pris l'habitude d'offrir l'Almanach en hommage à leurs clients. C'est un exemple à suivre.

On peut tout de suite adresser les commandes au secrétariat de la Ligue des Droits du français, Immeuble *La Sauvegarde*, bureau 32, à Montréal.

Les premiers arrivés seront les premiers servis.

L'AUTRE DANGER

Bilingues, les yeux et les oreilles quotidiennement envahis par l'anglais, nous éprouvons à parler français des difficultés dont un Français n'a pas idée. Nous défendons notre langue contre l'envahissement de l'autre, mais notre défense est-elle toujours victorieuse? Pourquoi ne pas avouer que nous n'obtenons souvent qu'un demi-succès, et pourquoi ne pas avouer aussi que c'est parce que nous ne prenons que des demi-mesures?

Depuis une cinquantaine d'années des écrivains canadiens se sont attribué la rude tâche de rendre à notre langue la belle pureté qu'on admire à sa source et qui s'est altérée même ailleurs qu'en notre province. Ils ont scruté notre vocabulaire où ils ont trouvé, pour ne rien dire de toutes les autres fautes en isme communes à tous les gens de langue française, deux groupes de fautes spécifiquement canadiennes, que Buies dénommait anglicismes et canadianismes: ceux-ci consistant dans l'emploi de mots usités seulement en notre pays ou bien ayant ici un sens qu'ils n'ont pas ou qu'ils n'ont plus en France; ceux-là naissant de l'usage de vocables anglais dont la similitude de l'orthographe nous trompe sur leur sens différent dans l'une ou l'autre langue. Si les premiers sont toujours condamnables, les seconds sont parfois recommandables, surtout lorsqu'il s'agit de termes désignant des choses qui n'ont pas de noms en français parce qu'elles n'existent pas en France, ou encore de mots imagés jaillis du petit peuple et passés dans l'usage, ce "tyran des langues," qui les rajeunit et les renouvelle.

Certes, il était nécessaire qu'on rectifiât notre vocabulaire, et ce sarclage ne sera jamais fini, car les mauvaises

herbes, comme la barbe, repoussent toujours; mais il semble que l'étude de la grammaire se soit relâchée à mesure que s'activait la recherche de la petite bête. Or, ceci ne peut pas suppléer cela. Et si utile que soit la rectification du vocabulaire, il ne faudrait pas que la chasse au mot impropre nous passionnât au point de nous empêcher de voir la tournure incorrecte. C'est là l'autre danger, et le plus grand: une langue meurt plutôt de la déformation de sa structure que de la corruption de ses mots; et l'anglicisme, que nous pourchassons dans nos vocables, fausse notre syntaxe sans que nous nous en avisions.

En France, quand on en avait le loisir, on parlait beaucoup de la crise du français. Mais ce n'est pas dans le vocabulaire qu'elle sévissait: le boulevardier qui prend son whisky and soda ou le sportsman qui joue au football ne corrompt guère le lumineux génie de la langue française; ceux qui le mettent en péril, ce sont les éducateurs qui accordent aux candidats certaines tolérances syntaxiques qui en se répandant deviennent, selon l'usage, des abus.

La crise du français, au Canada comme en France, a son origine dans le relâchement général, dans le goût du moindre effort. Elle est plus aiguë au Canada parce que l'infiltration anglaise s'allie à la nonchalance pour attaquer notre langue non seulement dans son vocabulaire, mais encore — permettez-moi de le répéter — ce qui est plus grave, dans sa syntaxe. C'est pourquoi notre parler et notre écriture doivent être l'objet de la plus étroite et de la plus constante surveillance. Ne cessons pas de rectifier notre vocabulaire, c'est entendu; mais reconnaissons qu'autant vaudrait aligner les mots à la va-comme-je-te-pousse si, pour avoir corrigé les termes, on se croyait dispensé de corriger les phrases.

A TRAVERS LA VIE COURANTE

Dans une pharmacie Je sors d'une pharmacie de Montréal, une des principales de la métropole. Son propriétaire est un ardent patriote. Il a déjà plus d'une initiative à son crédit en faveur de la langue française. Et cependant son commerce — il l'avoue avec peine — loin de la favoriser lui est généralement nuisible.

Lui-même m'a conduit tristement devant son comptoir et le long de ses tablettes. La plupart des produits pharmaceutiques viennent de l'Ontario ou des États-Unis. De larges pancartes les accompagnent ordinairement. Elles sont destinées à faire connaître leurs qualités aux acheteurs. Il faut les exposer dans le magasin. Celui-ci en est vite rempli. Et c'est ainsi que dans des pharmacies du quartier le plus français de Montréal, on se croirait — si le patron n'était là avec sa figure avenante et son parler de France — en plein milieu anglais.

Influence néfaste En outre, sur les différents articles, le nom, les propriétés, le mode d'emploi sont presque toujours indiqués uniquement en anglais. Que vous achetiez un thermomètre, des bandes de pansement, un morceau de savon, des pastilles contre le rhume ou la névralgie, une poudre dentifrice, vous introduisez à votre foyer un ennemi de la langue française. Et si l'objet demeure longtemps dans votre chambre, si la boîte ou la bouteille — leur contenu épuisé — ne sont pas jetés au rancart mais utilisés, c'est un agent constant d'anglicisation installé en permanence au sein de votre famille.

Une tendance malheureuse Autre chose encore. Est-ce l'ambiance qui agit ? Ce contact quotidien avec des annonces et des produits anglais influe-t-il sur la mentalité des pharmaciens ? On le dirait parfois. Car si celui dont je viens de visiter l'établissement reste fidèle à sa langue, plusieurs semblent au contraire l'abandonner. Ils anglicisent leur raison sociale; ils emploient du papier à prescription dont l'en-tête est anglais; ils se font faire des enseignes et des annonces où le français n'a qu'une très petite part, quand il n'en est pas totalement exclu; ils se servent de préférence du terme anglais pour désigner tel et tel produit au nom cependant bien français.

Je ne voudrais pas généraliser et faire porter à toute une profession, qui a déjà donné officiellement des marques tangibles de son patriotisme, les fautes de quelques-uns. Il me paraît nécessaire cependant de signaler cette tendance afin qu'on se mette en garde contre elle et que son développement soit entravé.

Démarche nécessaire Quant à ce qui ne dépend pas directement des pharmaciens, les produits par exemple qu'ils reçoivent, qu'y a-t-il à faire? Rien?... Certainement non. Il y a toujours quelque chose à faire dans ces cas, même lorsqu'ils paraissent difficiles, voire désespérés. Ceux-là seuls le sont qu'on abandonne. Et c'est précisément cet abandon qui les rend tels.

Que quelques pharmaciens aient protesté jusqu'ici sans grand succès, cela prouve simplement que leurs protestations auraient dû être appuyées, pour réussir, par l'ensemble de leurs collègues canadiens-français. Le jour où un grand nombre se décideront à demander à leurs fournisseurs des étiquettes bilingues et leur démontreront qu'il y va de leurs propres intérêts, ils les obtiendront. Pourquoi, par exemple, l'Association pharmaceutique de la Province de Québec ne rédigerait-elle pas un mémoire officiel où elle exposerait courtoisement mais fermement les raisons de cette demande? Adressé aux principaux fabricants de produits pharmaceutiques, il leur ouvrirait les yeux et produirait, nous en sommes persuadé, le résultat désiré. Aussi cet acte nous semble-t-il actuellement très opportun. Souhaitons qu'il se trouve un membre ou un officier de l'Association pour le proposer à ses collègues,

En France et au Canada Un fait m'a frappé en visitant quelques pharmacies. Tel produit, fabriqué par des maisons de Paris et de Lyon, et portant là des étiquettes françaises, nous est envoyé ici avec des étiquettes uniquement anglaises. Il en est ainsi d'autres produits, manufacturés ceux-là aux États-Unis, mais que j'ai remarqués en France couverts d'étiquettes françaises. Pourquoi cette différence? Parce qu'on oublie évidemment nos origines, ou encore parce qu'on croit, à cause de notre manière d'agir, que nous les avons oubliées nous-mêmes.

Redisons-le donc pour la centième fois: Respectons nous-mêmes notre langue, en tout et partout, dans les petits détails comme dans les grandes questions, et les autres la respecteront aussi.

L'ÎLE DE JERSEY

COMMENT SE PERD UNE LANGUE

Assez souvent, depuis que le problème des langues se pose au Canada, on cite le cas de l'île de Jersey, autrefois terre normande, aujourd'hui possession de la Grande-Bretagne. Les uns la représentent comme le type du pays bilingue, les autres y trouvent au contraire un exemple de la déchéance où tombe la langue française quand elle ne résiste pas aux empiétements de la langue anglaise.

Un de nos amis, Français de France, et en séjour depuis quelques années dans la principale des îles de la Manche, a bien voulu faire pour nous une étude complète de la situation. Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas de publier en entier ce travail remarquable. Nous en donnerons cependant l'essentiel, ne retranchant que quelques constatations secondaires ou quelques développements moins importants.

L'auteur ne cache pas le déclin de la langue française. Avec la réserve que lui commandait "l'entente cordiale," il en indique les principales causes. C'est là surtout où cette étude sera utile pour nous. Nous y retrouverons les mêmes agents de destruction qu'ici et à leurs œuvres nous les jugerons mieux.

Ceux qui des collines de la côte est de Jersey ont vu tout près d'eux se succéder les dunes, les falaises, les plages et, par les temps clairs, jusqu'aux clochers et aux maisons de la côte de France, ont peine à se croire en terre anglaise. Il semble que l'île et tout l'archipel,¹ qu'on voit facilement d'un seul coup d'œil, ne fasse qu'un avec le Cotentin tout proche.

Ce n'est pas que Jersey ait jamais été français: il a été, il est encore normand. Avant que la mer l'ait séparé du continent, une route allait de Carteret sur la côte normande au château de Montorgueil. On n'avait qu'un pont à franchir. On peut lire encore dans les vieux manuscrits les ordres donnés pour la décoration du pont à l'occasion

¹ Outre Jersey, l'archipel comprend les îles de Guernesey, Alderney, Sark, Hern, Jethon, un grand nombre d'îlots et d'écueils. Jersey a 52,000 habitants, Guernesey 41,854, Alderney 2,561 ; les autres sont peu habitées.

d'une visite de l'évêque de Coutances. Dans la suite, Jersey releva longtemps du diocèse voisin tandis que ses seigneurs restaient vassaux des ducs de Normandie. Quand ceux-ci, devenus maîtres de l'Angleterre, perdirent leur domaine continental, l'archipel leur resta comme une relique du vieux duché. Georges V n'est ici qu'un suzerain et les fies ne font pas plus partie du royaume d'Angleterre que le Canada ou l'Australie.

On comprend que dans ce petit *Self-Dominion* relativement éloigné du *Mainland* l'ancien parler franco-normand ait vécu des siècles. Il est aujourd'hui très menacé. La langue anglaise gagne du terrain tous les jours. Je voudrais esquisser l'histoire de cette progression.

On trouve dans l'archipel des Normands qui forment le fond autochtone, puis des Anglais, des Irlandais, des Bretons, et des Français.¹ Les paysans parlent et parlaient plus encore autrefois un dialecte franco-normand qui rappelle les patois de nos provinces de l'Ouest. A côté de lui, bien entendu, le français de France avait sa place. C'est lui qu'on parlait et qu'on écrivait dans les classes plus hautes de la société.

Il se passe à Jersey ce qui se passe dans tous les pays de langue française: certaines expressions plus ou moins correctes reviennent perpétuellement. Si l'on dit par exemple: "Je suis satisfait que la Poste est au port," cela veut dire: j'en suis assuré; non pas: j'en suis content. On vous parlera de "traverser à France" ou d'aller faire un voyage "ès le *Mainland*;" on annoncera que "la malle est arrivée" et que "le *Captain X*... était en charge." On lit souvent dans les journaux: "Jeudi la mort a pris place à St-Hélier de monsieur X..." Au lieu de dire: essayer, on emploie le verbe auxiliaire "éprouver de" ou "éprouver à." Si vous vous pressez trop de débarquer pendant l'inspection des passeports, un *policeman* vous dira correctement: "Espérez une minute, monsieur." — Régulièrement vous entendrez le *Foreman* crier: "Chaque personne, son ticket en main" ou vous lirez sur une pancarte quelques avis comme celui-ci: "Aucune personne commettant nuisance dans la propriété sera poursuivie." Quand un homme s'est pendu, le jury d'enquête conclut qu' "il a commis suicide." Presque partout d'ailleurs, dans ces fautes, on reconnaît l'influence de l'anglais. C'est en effet cette langue, française dans sa forme littéraire ou dans sa forme normande, qui a lentement reculé devant l'anglais.

¹ D'après le recensement de 1901 la population de Jersey était ainsi répartie : natifs 38,189 ; anglais, 7,065 ; français, 6,011 ; autres étrangers, 275.

Les causes de ce mouvement sont multiples: les unes sont des circonstances historiques favorables à l'anglais, les autres se rattachent à la faiblesse du franco-normand.

Pendant tout le moyen âge, les îles restèrent en relations fréquentes avec les ports voisins de Normandie. La Réforme marqua une première étape dans la conquête de l'anglais. Des presbytériens, remplacés par les Anglicans sous Jacques Ier, prirent possession des églises paroissiales de Jersey et de Guernesey. Les prédicants venaient d'Angleterre; ils commencèrent à apprendre aux franco-normands la langue du "*Book of Common Prayer*." D'autres missionnaires parurent au 18ème siècle: les Wesleyens. Leur succès, rapide à Guernesey, fut laborieux à Jersey: dans les deux îles d'ailleurs il fut profond, si bien qu'aujourd'hui les Wesleyens possèdent ici la majorité des églises "*non conformists*."

Après l'influence des prédicateurs de la Réforme, celle des troupes royales. Non seulement leur présence a conduit les gens du pays à apprendre l'anglais, mais nombre d'officiers ont choisi Jersey pour y prendre leur retraite et ont contribué pour leur part à l'immigration bourgeoise.

Beaucoup d'Anglais, en effet, anciens magistrats, anciens officiers, anciens commerçants ou simples touristes que le hasard des affaires ou d'une villégiature avait fait passer par Jersey, sont venus s'y fixer définitivement au cours du siècle dernier. Ils ont constitué une sorte d'aristocratie locale qui s'est tantôt juxtaposée, tantôt mélangée à l'ancienne. Dans ce frottement, l'élément anglais n'a pas tardé à l'emporter et beaucoup de vieilles familles normandes se sont "anglaisesées." A cette immigration bourgeoise se rattache le tourisme. C'est à cause des excursionnistes et des baigneurs que se sont ouverts hôtels et boutiques dans les quartiers commerçants.

Mais le meilleur auxiliaire de l'influence anglaise est, sans contredit, le commerce. Un temps, les Jersiais ont essayé de se suffire et ils ont goûté au 17ème et au 18ème siècles des jours de sérieuse pauvreté. Après avoir tenté de faire de leur île un grand verger, après s'être adonnés non sans succès à l'industrie du tricot, les gens de cette île crurent un moment que leur avenir était dans la grande pêche. Mais ils ne tardèrent pas à comprendre, avec leur savoir-faire de Normands, que les relations avec l'Angleterre leur seraient plus profitables. Ils ne trouvaient pas dans leur sol de quoi suffire à toutes leurs commodités, mais ils pouvaient demander à l'Angleterre de la viande, du charbon, des

céréales et lui vendre en échange des produits spéciaux que leur terre consentait à livrer avec une fécondité surprenante.

Si l'anglais a progressé, grâce aux prédicants, aux garnisons, à sa colonie anglaise, au tourisme et au commerce, son succès est bien un peu imputable aussi aux conditions très défavorables où se trouvait le dialecte normand.

La langue n'a pas beaucoup de littérature; surtout on l'écrit très peu. Aussi est-elle mal fixée. Le Guernesiais possède un dictionnaire. Jersey attend le sien. La "Société Jersiaise" en prépare un depuis plusieurs années, mais le travail n'est pas petit: il faut dégager le vieil idiome de toute une gañgue de gallicismes et d'anglicismes qui le faussent et le font varier sans cesse.

Ainsi corrompue, mal parlée, la langue des ancêtres qu'avait employée dans son enfance le grand poète Robert Wace fait honte aux garçons de ferme d'aujourd'hui. Parlez-leur en patois, ils vous répondront dans un anglais souvent sans élégance et même sans correction, mais ce sera de l'anglais et c'est beaucoup pour l'amour-propre.

Une dernière cause de faiblesse qui vaut aussi bien pour le français que pour le normand, c'est la diminution de ce dernier élément dans la population.

Les recensements de 1891, 1901, 1911 indiquent d'une façon générale une diminution de la population dans l'île. Or deux faits sont certains: il y a une certaine augmentation de population par immigration et surtout la mortalité est très faible. La diminution ne peut donc tenir qu'à une natalité très basse ou à une émigration. M. Vallaux, dans son ouvrage si documenté et si intéressant sur les îles, donne les deux raisons comme vraies. Il ajoute que ce sont surtout les franco-normands qui émigrent. Telle est, dans ses grandes lignes, l'histoire de l'avance anglaise dans les îles. Il reste à conclure en indiquant la situation actuelle du français.

A Jersey comme à Guernesey, la capitale est le principal foyer de l'influence anglaise. Noms de rues, enseignes de magasins, horaires de trains ou de bateaux, réclames, tout est anglais: on pourrait se croire à Ramsgate ou à Hastings, si fréquemment n'apparaissaient, au-dessus des boutiques ou sur les affiches, des noms un peu dépaysés devant leur 's possessif anglais et tels qu'on en trouve partout au vieux pays, outre-Manche: Voisin, Renouf, Grandin, Laurens, de Gruchy, Vincent, etc.

La plupart des employés ne parlent bien que l'anglais. On arrive pourtant le plus souvent à s'exprimer en français avec l'un ou l'autre

d'entre eux. Sur quatre-vingt-cinq sociétés ou établissements de bienfaisance, de littérature, ou de sports, je compte soixante-six titres et dénominations anglaises. Toutes les compagnies d'assurances et toutes les banques représentées à Jersey sont anglaises. Toutes les compagnies de navigation le sont aussi. Une seule compagnie française faisait autrefois le service entre Gorey et Carteret. Le service a été supprimé pendant la guerre. Le service principal (Jersey à Saint-Malo et Granville) a toujours été assuré par le "South-Western Railway." Les efforts tentés il y a quelques années pour établir des relations commerciales plus fréquentes entre Granville et Jersey n'ont pu aboutir. L'immense majorité des vapeurs qui accostent les quais de Saint-Hélier est anglaise. Sur quarante-quatre médecins, l'île n'en a que trois ou quatre d'origine française. Sur vingt-deux pharmaciens la proportion de noms français et surtout jersiais est plus juste et j'en compte de dix à douze. Les contrats de commerce se font dans l'une ou l'autre langue: en fait l'anglais est presque seul employé.

Il existe à Jersey douze paroisses. Chacune d'elles possède une église, la *Parish Church*. Les douze églises paroissiales appartiennent à l'Église d'Angleterre; en dehors d'elles, treize églises anglicanes et une cinquantaine de "non-conformists," chapelles, ou simples salles de réunion se partagent la population.

Les catholiques ont trois églises principales: à Saint-Hélier, à Saint-Pierre et à Saint-Martin, et cinq chapelles de secours: à Granville, Gorey, Saint-Aubin, Saint-Jean et Saint-Omer. Avant la guerre elles étaient desservies par douze Pères Oblats. Là comme ailleurs des vides se sont faits, momentanément comblés par le redoublement de zèle de ceux qui sont restés. La question de la langue n'est pas sans importance au point de vue religieux: l'oubli de la langue maternelle entraîne vite nos pauvres Bretons vers les temples et par le fait à la perte de la foi. La liste des églises catholiques serait incomplète si nous ne nommions pas la chapelle irlandaise où les catholiques de langue anglaise peuvent remplir leurs devoirs religieux.

La presse de Jersey comprend deux journaux anglais quotidiens: le *Morning News* et l'*Evening Post*, deux hebdomadaires illustrés anglais: le *Jersey Weekly Post* et l'*Illustrated Weekly*. La direction du *Morning News* fait paraître un journal français bihebdomadaire, *La Chronique de Jersey*. Il en existe un second: la *Nouvelle Chronique de Jersey*. Les deux journaux n'ont que des abonnés, environ 4000. Quelques mots sur la *Chronique de Jersey* sont indispensables dans une étude sur le

français des îles. Le journal a quatre pages. Il est composé à peu près ainsi: en première page, des extraits de journaux français et un roman d'un de nos auteurs contemporains les plus connus. C'est ainsi que dernièrement la *Chronique* a publié *Pêcheurs d'Islande*. La seconde page donne un résumé des communiqués parus les jours précédents. Une partie de la troisième page est occupée par les nouvelles locales, grandes ou petites. Le reste et la quatrième toute entière est pris par les annonces commerciales de nature à intéresser les agriculteurs: les noms, généalogies et prix des taureaux à vendre y tiennent une large place. Chaque semaine une des colonnes de la seconde page contient un article en patois sur quelque événement local récent. Une fois sur deux, c'est un article français qui occupe cette place. Le français du journal est varié. Il est fortement teinté d'anglicismes dans plusieurs de ses articles.

La question la plus grave pour l'avenir du français est celle des écoles. La législation jersiaise a subi sur ce point une évolution récente. D'un mot: Jersey est passé du régime des écoles libres, non obligatoires, payantes et subventionnées, à celui des "écoles publiques élémentaires" gratuites et appartenant à l'État.

Dans le régime des subventions, le français était considéré comme un enseignement à part. Il recevait une subvention particulière. Une heure de français par jour était obligatoire. Il a jadis existé des écoles presque entièrement françaises. L'obligation imposée aux maîtres d'être sujets britanniques les a empêchées de durer. La loi de 1912 a prévu la possibilité d'avoir des maîtres français, si cela était absolument nécessaire pour l'enseignement du français (art. 14).

Le français reste la langue officielle de Jersey. C'est le français qu'on parle encore à la cour. On ne parle plus guère que l'anglais aux États*: un député seulement reste attaché à l'usage de naguère; la plupart des personnages influents de l'île parlent couramment les deux langues, mais se sentent plus à leur aise avec l'anglais.

Avouons, pour conclure, que si le français n'a pas tenu à Jersey, cela est dû en partie à un manque de vrai vouloir chez ceux dont il était la langue. Il y a bien eu quelques résistances vers 1898, quand on a introduit l'anglais aux États, mais rien de ce "cran" que vous avez là-bas. Plusieurs même ont apporté une certaine coquetterie, une sorte de snobisme à adopter la langue et les mœurs d'outre-Manche.

J.-M. HUGON.

*Les "États" sont la chambre des représentants.

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

"CROCHETER"

Une Française de mes amies, me dit qu'il faut traduire par le verbe *crocheter* l'action de faire de la dentelle au crochet. Or, j'ai consulté les dictionnaires Larousse et Guérin et n'y ai découvert qu'un seul genre de verbe *crocheter* et c'est crocheter... une serrure!

Qui croire? Que dire?

Vous m'obligeriez beaucoup en me donnant quelques informations à ce sujet. — ABONNÉE.

JOURNAUX, LIVRES ET REVUES

SILHOUETTES CANADIENNES

(Mademoiselle Laure Conan)

C'est monsieur Paul Bourget qui a écrit dans les *Essais de psychologie contemporaine*: "Seul le fait de se passionner pour un ordre de connaissances (les sciences historiques) est un indice de préoccupations très particulières, et, à travers les steppes démesurées des siècles morts, le soin que le chercheur a pris de planter sa tente à telle ou telle place, est un second indice où se révèle souvent le plus intime secret d'une âme."

Il faut lire toute cette étude sur Renan pour comprendre la pensée du critique. Et elle veut dire, si je ne me trompe, que non seulement la personnalité de l'historien transparait malgré lui dans l'impersonnalité de son œuvre, mais que les formes particulières de la sensibilité prédestinent au choix de tel ou tel sujet. Aucune forme du hasard ne conduit l'amateur du passé vers tel point de l'immense cimetière. Il y a des affinités électives entre cet ouvreur de tombes et les morts qu'il choisit de ressusciter.

Mademoiselle Laure Conan a écrit autrefois, dans sa première jeunesse, *Angéline de Montbrun*, petit roman d'analyse qui exalte la

beauté des renoncements intimes, la grandeur des petites vies transfigurées par le sacrifice. Plus tard, elle est revenue avec un titre qui, à lui seul, évoque l'indissoluble lien de l'action et de la souffrance: *A l'œuvre et à l'épreuve*. Mais surtout elle a écrit *L'Oublié*, l'œuvre de sa maturité où se sont affirmés le plus parfaitement sa philosophie de la vie et son tempérament littéraire. *L'Oublié* pourrait être le titre général de toute cette œuvre féminine, et si, à cette œuvre, il me fallait donner une épigraphe, j'écrirais à la première page blanche cette sentence caractéristique encore du même écrivain: "Défricher, labourer, semer, c'est la noblesse de la main de l'homme. C'est presque aussi beau que de porter le drapeau." L'auteur de *L'Oublié* va si haut dans son admiration du geste des humbles, qu'à la question de l'ancien concours: "Quel est le plus grand fait de l'histoire du Canada?" Je me persuade qu'elle eût répondu comme Madeleine: "Le geste de Louis Hébert jetant le blé en terre."

Le jour donc où Mademoiselle Laure Conan devait se mettre à faire de l'histoire, on pouvait être assuré qu'elle se ferait l'historien des humbles. Feuillitez ces *Silhouettes canadiennes*; regardez ces profils qu'elle fait passer devant vous: Louis Hébert, la Mère Saint-Joseph, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys, Pierre Boucher, Jeanne Le Ber, Philippe Gaultier de Comporté, la Mère Catherine-Aurélié, Nos premières éducatrices.

... En toute cette galerie, aucun de ces noms consacrés qui appartiennent à la grande histoire; tous, sauf deux ou trois que des mains pieuses en ont tirés, se dérobent dans la grisaille historique où s'agitent confusément les héros anonymes. Mademoiselle Conan entend autrement la justice; elle va chercher les oubliés dans leur effacement, puis, avec art et pitié, les ramène vers des cadres glorieux qui leur font des nimbes.

C'est par sa puissance d'évocation que vaut avant tout le talent de l'historien. La collection des documents, leur critique, leur classement ne sont là que des travaux de manœuvre. Voudrais-je emprunter le langage de la scolastique que j'appellerais cet état des matériaux, la *matière première* de l'histoire; la *forme*, le principe de vie et de beauté procède de l'esprit de l'historien. C'est lui, le créateur, lui qui de son souffle soulève la poussière des choses éteintes et ouvre les tombeaux pour dresser les morts dans leurs attitudes de vivants. Deux méthodes bien distinctes peuvent préparer ces résurrections; les uns colligent patiemment tous les vieux textes, toute la poussière historique, et, par la profusion des documents, par leur valeur évocatrice, réussissent à

donner la suggestion du passé. Ces longs efforts de paperassiers rappellent les patientes reconstructions d'un Cuvier. Un autre procédé, plus sobre dans l'exécution, fait la part plus large au talent. Non moins minutieux dans l'investigation, l'historien se souvient que tout art suppose un choix et un ordre, et qu'une résurrection n'est pas un rassemblement de poussières infinies. Des grands morts il n'exhibe que les grands ossements, ceux qui, mieux qu'un squelette entier, évoquent la puissance et la grandeur des disparus. Son effort va plutôt à l'évocation de la vie, à l'ordonnance harmonieuse des enchaînements historiques, à la reprise sur un théâtre scrupuleusement reconstruit, des gestes, des paroles et des actions d'autrefois.

L'auteur des *Silhouettes canadiennes* appartient plutôt à cette dernière école. Son art est fait d'atticisme, de sobriété et de discrétion. Elle n'a pas voulu, en dessinant ces figures de notre histoire, multiplier les traits réalistes, compter toutes les rides et tous les cils; elle n'a copié que les traits saillants, ceux qui révèlent le grand air de la race. Elle s'arrête aux paroles de choix qui rendent le son de toute l'âme, aux attitudes qui caractérisent une existence. Voyez, par exemple, comme sa petite étude sur Jeanne Le Ber nous dispense abondamment de tel gros bouquin déjà oublié et trop chargé d'éléments parasites. Et cependant quelle impression de vie nous renvoie la succession des *Silhouettes canadiennes* !

Cette impression serait-elle augmentée par l'art de la romancière ici peut-être trop peu séparé du talent de l'historien? Mademoiselle Conan applique aux choses de l'histoire ses investigations et ses intuitions psychologiques. Là où s'arrête le document, elle se plaît à pousser plus outre pour deviner et compléter; la reproduction des gestes ou des mouvements ne lui suffit pas; elle veut pénétrer la vie intérieure des disparus; il lui plaît de chercher dans les cerveaux glacés et dans les cœurs éteints les mystères de l'âme, le jeu des pensées et des émotions. Elle intervient elle-même de sa personnalité; elle mêle ses émotions à celles de ses personnages. Et voilà comment nous sentons quelquefois la page vibrer d'un lyrisme désavoué peut-être par la grande histoire mais supporté assez bien par la simple biographie.

Mademoiselle Laure Conan a dédié son nouveau livre: *Aux Écoliers canadiens-français de l'Ontario*. Sachons-lui gré de ne s'être pas méprise sur l'opportunité de ses leçons d'histoire. Elle s'est vu décerner un jour, par un de ses critiques, le beau nom de professeur d'énergie. Et ce titre lui fut accordé non pas seulement pour les hautes exhortations morales de son œuvre noblement pure et parfaitement distinguée,

mais parce que cette femme-écrivain rappelle incessamment à notre légèreté la fécondité souveraine des petits artisans, la valeur constructive des efforts ignorés. Soyons-en sûrs, une autre poussée que celle de son tempérament littéraire l'a déterminée à l'évocation de tous ces humbles de l'histoire canadienne. Elle est convaincue, et elle n'est pas éloignée de l'affirmer à chaque page de son nouveau volume, que ces hommes et ces femmes comptent parmi les plus actifs ouvriers du passé: "Monsieur, il n'y a rien sur terre de plus grand que le travail obscur, que le travail ingrat..." dit à Champlain le Père Jamay. Pendant que d'autres traçaient les grandes lignes de l'édifice et donnaient l'impulsion de haut, ceux-là, par petits à-coup patients, par des reprises héroïques, ont construit la patrie.

Le livre s'ouvre par un chapitre qu'il faudrait peut-être intituler: *La tentation de Champlain*; composition quelque peu fantaisiste où vient s'exprimer le doute du fondateur en l'utilité de son sacrifice, en la durée de son œuvre. "C'est un conflit toujours renaissant d'intérêts personnels... un amas de petites écrases l'œuvre de ma vie... C'est aux rêves accomplis qu'il faut mourir," a laissé tomber de ses lèvres le père de la Nouvelle-France. Oui, voilà bien le doute angoissant et les difficultés de la tâche surhumaine. Mais tout de suite, Mademoiselle Conan fait défiler la série de ses chapitres où l'on apprend par quels petits ouvriers, lentement, jour par jour, s'est édifiée la Nouvelle-France. Cette disposition du volume, n'en doutons pas, répond à un dessein. L'auteur a voulu nous dire la toute-puissance des petits dévouements qui s'additionnent et se multiplient, surtout, si, à leur effort, s'ajoute la collaboration divine. Quelle leçon plus opportune pour ces petits écoliers de l'Ontario qui, de leur faiblesse et de leurs prières, défendent contre la force barbare le patrimoine de la culture française! Quel réconfort pour nous tous, qui, dans la crise affreuse où le doute de Champlain nous assaille, implorons la collaboration de Dieu et n'avons plus d'espoir qu'aux petites actions constructives!

LIONEL GROULX, ptre.

LE TERME "INGÉNIEUR"

L'excellente *Revue Trimestrielle* de juin 1917 contient une mise au point qui nous paraît juste et opportune. On abusait vraiment depuis quelque temps du mot "ingénieur," l'appliquant sans discernement à différents métiers. Aussi l'Association des anciens élèves de l'École

Polytechnique (section de Québec) a-t-elle cru bon d'en donner, d'après des auteurs compétents, le vrai sens et de signaler quelques falsifications courantes, telle, par exemple, l'expression "ingénieur stationnaire" pour indiquer les mécaniciens de machine fixe.

La propriété des termes est essentielle à la conservation d'une langue. On ne saurait trop féliciter ceux qui veillent sur cette qualité de notre parler français.

P. H.

L'HISTOIRE ACADIENNE

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a eu l'excellente idée de publier en brochure la conférence faite par notre distingué collaborateur à la soirée dite de Grand-Pré, le 30 mai 1917.

Notons tout de suite — il y faudra revenir — que cette brochure, illustrée d'une carte de l'ancienne Acadie et d'une jolie reproduction de l'*Évangéline* de Thomas Faed, est en vente au secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste, au Monument National, aux bureaux du *Devoir*, 43, rue Saint-Vincent, et de la *Revue Acadienne*, 1918, rue Saint-Denis, Montréal, ainsi que chez tous les libraires, 10 sous, franco 11 sous. Prix spéciaux pour commande de 100.

PETITES NOTES

La Ligue des Droits du français vient de quitter l'immeuble Dandurand pour s'installer dans l'immeuble de la *Sawegarde*, rue Notre-Dame-est, 92, bureau 32 (Téléphone Main 912).

Là se trouveront aussi les quartiers généraux de l'*Action française*.

Le débat sur la conscription a provoqué, de la part de MM. Belcourt et Landry notamment, des explications très nettes sur la question de race.

Nous devons y revenir.

M. Charles-Édouard Parrot nous ayant remis sa démission de chef du secrétariat de la Ligue, la situation a été offerte à M. Wilfrid Guérin qui l'a acceptée.

M. Guérin, bien connu dans les cercles de jeunesse, est membre du comité central de l'Association de la Jeunesse. Il se tiendra à la disposition des amis de la Ligue, à nos bureaux de la *Sauvegarde*, tous les après-midis, de 3 à 5. On pourra, aux mêmes heures, l'atteindre par téléphone.

Nous tenons toujours à la disposition de ceux de nos amis qui désirent faire de la propagande des carnets d'abonnement.

On n'a qu'à les réclamer au secrétariat de la Ligue.

Nous serions reconnaissants à nos lecteurs de nous signaler directement toute irrégularité qui pourrait se produire dans l'expédition de la revue. Il nous serait bien difficile d'y remédier autrement.

Nous tenons à la disposition de nos amis l'article intitulé *The Canadian Miracle*, récemment publié dans *The Catholic Mind* de New-York, puis tiré à part en une jolie plaquette.

The Canadian Miracle se vend 5 sous l'exemplaire, 6 sous franco. Au cent, \$3, plus les frais d'expédition.

C'est un excellent instrument de propagande.

Adresser toutes les commandes au secrétariat de la Ligue des Droits du français, Immeuble de la *Sauvegarde*, bureau 32, à Montréal.

POUR LA FONTAINE

La grande réunion organisée par l'*Action française*, pour commémorer le soixante-quatrième anniversaire du geste de La Fontaine déchirant l'article de l'Acte d'Union qui proscrivait la langue française, aura lieu au Monument National, à Montréal, le jeudi 13 septembre.

M. l'abbé Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'Université Laval, donnera une conférence sur l'acte de La Fontaine et le replacera dans son milieu historique. M. le docteur Gauvreau, ancien secrétaire général de la Ligue des Droits du français, dira pourquoi l'*Action française* a voulu cette fête et M. Henri Bourassa tirera du geste de La Fontaine les leçons qui s'appliquent aux circonstances actuelles.

La réunion sera gratuite; mais, pour satisfaire aux désirs d'un certain nombre de gens qui veulent être assurés de leurs sièges, les fauteuils d'orchestre et des trois premières rangées du balcon seront réservés au prix de 50 et 35 sous.

Les journaux quotidiens diront où l'on peut se procurer les billets.

PARTIE DOCUMENTAIRE

L'ABBÉ BEAUDOIN

On nous communique les délibérations suivantes:

A une assemblée spéciale du comité central des Sociétés St-Jean-Baptiste des comtés d'Essex et de Kent, tenue ce jour en la ville de Windsor, sous la présidence de M. Euclide Jacques, président dudit comité, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité:

“Proposé par Maxime St-Denis, secondé par Patrice Ouellette:

Que les membres de ce comité, représentant les Canadiens-français des comtés de Kent et d'Essex, ont appris avec le plus grand regret la disparition de M. l'abbé L.-A. Beaudoin, curé de Ford City, qui a été enlevé hier par la mort à l'affection des siens et à la cause canadienne-française à laquelle il avait consacré sa vie;

Que les Canadiens-français de tout le diocèse de London déplorent amèrement la perte qu'ils viennent de faire, puisque, convaincus comme l'était le *Père Beaudoin* lui-même que la langue est la gardienne de la foi, ils ne sauraient voir disparaître, sans appréhension pour l'avenir, celui qui a été parmi eux pendant des années l'âme de la résistance à l'encontre des menées anglicisatrices et des persécutions de tout genre suscitées contre eux par les fanatiques de tout acabit et de toute dénomination;

Que tous sont unanimes à reconnaître que le *Père Beaudoin* a été la victime de ces persécutions qu'il a ressenties d'une façon d'autant plus sensible qu'elles lui sont presque toujours venues de la part de ceux dont il était en droit d'attendre non seulement la justice absolue, mais aussi des sentiments de sollicitude et d'affection paternelle, et par suite de son dévouement sans borne et de son martyre pour la cause à laquelle il s'était consacré, sa mémoire sera longuement et pieusement gardée par ses compatriotes d'Essex qui ont perdu en lui un père et un protecteur;

Que les membres de la famille du *Père Beaudoin* soient priés d'agréer l'expression de notre plus profonde sympathie dans le malheur qui la frappe, et que copie de cette résolution leur soit adressée ainsi qu'aux journaux. Adopté.

EUCLIDE JACQUES, président.

J. DUGAL, secrétaire.

A une assemblée spéciale de la Société Saint-Jean-Baptiste de la ville de Windsor tenue ce 20 août 1917, sous la présidence de M. Maxime St-Denis, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité:

Proposé par J.-A. Déziel, secondé par Patrice Ouellette:

Que la nouvelle de la mort de M. l'abbé Beaudoin, curé de Ford City, a causé la plus grande consternation parmi la population canadienne française de Windsor, et que tous reconnaissent qu'ils viennent de perdre dans la personne du *Père Beaudoin*, comme on se plaisait à l'appeler, non seulement un véritable père mais aussi le champion reconnu et infatigable de la cause canadienne-française dans cette partie-ci de la province d'Ontario;

Que sa famille soit priée d'accepter les plus vives sympathies de ceux pour lesquels il s'est dépensé et pour qui il est mort sur la brèche, en butte jusqu'à la fin aux persécutions sans nombre qui lui ont été infligées par les adversaires acharnés de notre langue et de notre nationalité, et que copie de cette résolution soit également envoyée aux journaux. Adopté.

Maxime ST-DENIS, président.

Louis PARADIS, secrétaire.

D'autre part, la convention générale de l'Union St-Joseph du Canada, réunie à Ottawa, a adopté, le 21 août, la résolution suivante:

Résolu.—Que cette convention a appris avec infiniment de regret la mort de MM. les abbés Beaudoin et Nap. St-Cyr, le premier curé de Ford City, et l'autre ex-pasteur de Stoney Point;

Que ces deux deuils seront ressentis cruellement par toute une race;

Que, dans la personne de M. l'abbé Beaudoin, notamment, les Canadiens-français du diocèse de London font une perte irréparable, parce qu'il s'était bravement constitué le défenseur intrépide de la langue française et le champion valeureux des écoles bilingues;

Que l'Union Saint-Joseph du Canada gardera longtemps le souvenir de l'esprit mutualiste militant des deux membres distingués qu'elle vient de perdre;

Qu'une grand'messe soit chantée à la cathédrale d'Ottawa, jeudi matin, à 9 heures, pour le repos de ces chers défunts.

A une réunion spéciale de la société Saint-Jean-Baptiste de Ford City, il a été proposé par M. H. Janisse, secondé unanimement, qu'à l'occasion de la mort de notre dévoué curé, M. L.-A. Beaudoin, un

message de sympathie soit envoyé à la famille du défunt et aux journaux pour publication. Adopté.

J. BELLEPERCHE, *président*.

L.-H. DUGAL, *secrétaire*.

La commission scolaire séparée de Notre-Dame du Lac, Ford City, ayant appris la mort du curé de la paroisse, M. l'abbé L.-A. Beaudoin, prie la famille Beaudoin d'accepter les sincères condoléances de la commission scolaire et de tous les paroissiens qui perdent un pasteur, un défenseur et un père.

Une copie de cette lettre est envoyée aux journaux. Adopté.

DAMIEN ST-PIERRE, *président*.

S. JANISSE, *secrétaire*.

QUI AVAIT RAISON ?

Le Droit d'Ottawa a publié, dans son numéro du 23 aout, l'article suivant:

Dans certains milieux on nous a blâmés de résister au règlement 17. On a dit que notre interprétation de ce règlement était erronée et que nous devions accepter l'explication du gouvernement disant que cette loi scolaire n'était pas du tout destinée à proscrire le français.

Nous avons donné, à diverses époques, des preuves évidentes de l'hypocrisie du gouvernement dans l'explication qu'il donne de ce règlement et nous avons cité des exemples où, par la vertu de ce règlement, la langue française n'a pas droit de cité dans des écoles où plus de 85 pour cent des enfants sont de langue française.

Nous venons de recevoir une correspondance montrant que cet acharnement contre la langue française se poursuit toujours et le règlement 17 est l'instrument dont on se sert pour étouffer, sur les lèvres des enfants, la langue maternelle.

* * *

A deux milles du village de Warren, il y a une école publique. Depuis plusieurs années, les Canadiens-français, qui sont plus des deux tiers des contribuables, s'évertuent pour obtenir un peu de français dans leur école.

L'an dernier, on engagea un professeur qui assurait pouvoir enseigner le français. On s'aperçut bientôt que ce monsieur ne savait pas assez de français pour comprendre la fille de table de l'hôtel et pour demander du pain ou du sel de façon à être compris.

Naturellement, les commissaires, déçus, refusent de renouveler cet engagement, cette année, et l'inspecteur, agent docile du gouvernement, est furieux de cette conduite et les menace de leur retrancher leur octroi.

L'inspecteur D. M. Christie joue toujours son rôle qui consiste à refuser l'enseignement d'un seul mot de français.

Voici en quels termes ce fidèle agent d'un gouvernement anglicisateur reconnaît (?) les droits des parents canadiens-français. Dans sa lettre du 3 juillet aux commissaires, il dit: "Si vous engagez tout autre instituteur (que celui dont on a parlé plus haut), sans faire tous vos efforts pour en avoir un parfaitement qualifié, vous perdrez tous vos octrois législatifs. Vous aviez la chance de retenir les services d'un bon instituteur qualifié et *compétent* et vous le laissez partir."

Notons que cet instituteur ne sait pas un traître mot de français et c'est cela que l'inspecteur appelle "compétent."

* * *

Maintenant, quel est le moyen suggéré par l'inspecteur pour obtenir un instituteur parfaitement qualifié? Il le dit lui-même dans sa lettre déjà citée: "Vous devez annoncer dans des journaux de Toronto qui ont une circulation dans toute la province, comme le *Globe* et le *Mail*. Si les commissaires ne le font pas, ajoute-t-il, le département ne me permettra pas de recommander qui que ce soit, pour un certificat temporaire."

Les commissaires, de leur côté, désirent ardemment se rendre aux prières des parents, qui veulent que leurs enfants apprennent le français. Ils ont consulté le Dr Waugh, inspecteur en chef, et celui-ci leur a dit que si l'inspecteur recommande l'école, il ne voit pas pourquoi le gouvernement ne permettrait pas l'enseignement du français.

M. Christie n'est cependant pas du même avis que son chef et il écrit aux commissaires de cette école, le 26 juillet dernier: "Je crains que vous ne puissiez obtenir le changement désiré (avoir du français à l'école). Le ministre de l'Instruction publique ne veut pas établir de nouvelles écoles bilingues."

On viendra nous dire ensuite que nous exagérons quand nous disions que le mot "hitherto," dans le règlement 17, était la condam-

nation à mort des écoles bilingues, qu'il serait impossible, avec cette restriction, d'établir de nouvelles écoles où il serait permis d'enseigner du français.

D'ailleurs, M. Christie ne se gêne pas pour dire que les Canadiens-français n'ont aucun droit à l'enseignement d'une autre langue que l'anglais dans leurs écoles, "no right whatever."

* * *

Comme on le voit, la lutte ne se fait pas seulement dans Ottawa. Elle est plus violente et plus acharnée ici, parce que la résistance a plus de ressources, et, aussi, parce que des contribuables catholiques de langue anglaise se sont alliés aux persécuteurs pour écraser la langue française.

Cependant, nous ne devons pas nous laisser décourager par les apparences; les Canadiens-français se rendent compte aujourd'hui de la gravité de la situation et ils sont prêts à supporter avec courage les assauts qu'on leur livre.

Ils ont ouvert les yeux aux manœuvres anglicisatrices et ils sauront résister partout où on les attaquera. La résistance organisée de tout un peuple finit toujours par triompher des lois injustes.

J.-ALBERT FOISY.

NOS ANNONCES

Un curé du diocèse de Mont-Laurier vient d'adresser à l'un de nos annonceurs la lettre suivante: "Je vois par vos annonces dans l'*Action française* que vos produits portent des étiquettes françaises ou bilingues. C'est la raison qui me porte à vous confier une première commande qui sera suivie d'autres, si je suis bien servi."

Dégageons brièvement de cette lettre deux leçons:

1. — Les marchands et les hommes d'affaires qui se servent de la langue française dans leurs relations avec leurs clients: circulaires, annonces, noms des produits, police d'assurance, etc., devraient, au seul point de vue de leurs intérêts, annoncer dans notre revue. Ils trouveront aussitôt des lecteurs disposés à les encourager.

2. — Un plus grand nombre de nos lecteurs pourraient imiter l'exemple de ce curé patriote. Ils veulent servir la langue française. Voici un moyen simple et efficace, propre à la fois à favoriser son emploi dans les relations d'affaires et à aider une revue vouée à son service.